

Qu'est-ce que la statistique publique ?

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble du territoire.

Les **Services statistiques ministériels** (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Cette enquête a été conçue par la **Drees**, le service statistique du ministère des Solidarités et de la Santé. Elle est financée par la Drees, l'Insee, la CNSA, la Dares, Santé Publique France, l'Agefiph, la CDC et la direction des Sports.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'intérêt général par le Conseil national de l'information statistique (Cnis). www.cnis.fr

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Les traitements de vos données personnelles sont soumis au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !



NOUS SUIVRE



Abonnez-vous à nos lettres d'information

- ▶ **Insee.net actualités** (abonnement sur insee.fr)
- ▶ La **lettre d'information** de votre région

NOUS CONTACTER



- ▶ par courriel : rubrique « **Aide** » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- ▶ par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9h à 17h

(*numéro non surtaxé)

Retrouvez les études
et données de l'Insee
en libre accès sur insee.fr




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENQUÊTE

AUTONOMIE


Insee

Mesurer pour comprendre


Drees
DIRECTION DE LA PROTECTION, DE L'ÉVALUATION
ET DE L'ANALYSE DES ÉTATISTIQUES



POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

En 2008, près d'un Français sur quatre de plus de 16 ans souffrait d'un handicap, même léger, lui causant des difficultés physiques, sensorielles ou cognitives dans la vie.

Les objectifs de l'enquête seront d'estimer le nombre de personnes en situation de handicap ou de dépendance selon différentes définitions, d'évaluer les aides dont ces personnes ont besoin et de comparer leurs conditions de vie à celles des personnes en bonne santé.

Mieux connaître les difficultés des Français au quotidien, qu'ils soient autonomes ou non, permet d'apporter l'éclairage nécessaire à l'orientation des politiques publiques.

COMMENT VOUS AVEZ ÉTÉ CHOISI(E)

Vous avez été tiré(e) au sort pour faire partie d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population, y compris des personnes sans problèmes de santé ou ne rencontrant pas de difficulté particulière dans leurs activités quotidiennes. C'est en connaissant les pratiques de chacun que les difficultés spécifiques des personnes malades, en situation de handicap ou dépendantes seront mieux connues.

VOS RÉPONSES SONT CONFIDENTIELLES ET PROTÉGÉES

Des informations concernant votre état civil et votre numéro de sécurité sociale sont demandées afin de faciliter le rapprochement de vos réponses avec d'autres données administratives disponibles.

Elles sont utilisées uniquement à des fins d'études statistiques par un nombre limité de personnes habilitées.

LES DONNÉES SERVENT À :

 **DÉCRIRE FINEMENT** la situation des personnes par rapport aux formes de handicap et de perte d'autonomie.

 **CONNAÎTRE LES CONDITIONS DE VIE** de ces personnes, les difficultés qu'elles rencontrent et leur participation à la vie sociale, selon qu'elles sont en situation de handicap ou de dépendance ou en bonne santé.

 **ÉTUDIER LES COMPORTEMENTS** de recours ou non recours aux prestations.

Résultats des enquêtes précédentes

Les réponses aux précédentes enquêtes nous ont appris que :

- ▶ En 2008, les personnes de 20 à 59 ans avec des limitations (motrices, visuelles, auditives, psychiques, intellectuelles ou mentales) sont environ 30 % à n'avoir aucun diplôme alors qu'elles sont 14 % à n'en avoir aucun dans le reste de la population du même âge.
- ▶ En 2015, une personne de 60 ans ou plus sur 5 recevait de l'aide dans la vie quotidienne en raison d'un problème de santé ou de son âge.

Comment se déroule l'enquête

LA COLLECTE SE DÉROULE D'AVRIL À DÉCEMBRE 2022

- ▶ Vous êtes prévenu(e) par courrier postal avant d'être enquêté(e) par l'Insee.
- ▶ Un enquêteur de l'Insee vous contacte pour convenir d'un rendez-vous.



- ▶ L'enquêteur enregistre les réponses sur un micro-ordinateur portable sécurisé.
- ▶ Il est tenu au secret professionnel et muni d'une carte professionnelle.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur le courrier joint à ce dépliant.